

**EXTRAIT N° 20 - 057  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEYSSE  
DU 4 DÉCEMBRE 2020**

Envoyé en préfecture le 04/12/2020  
Reçu en préfecture le 04/12/2020  
Affiché le 07/12/2020   
ID : 007-210701579-20201204-DB\_CM\_20\_057-DE

Nombre de conseillers  
en exercice : 15  
présents : 10  
votants : 12

L'an deux mille vingt, et le quatre décembre, le Conseil Municipal convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric CUER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020

Présents : MMES CHAUSSIGNANT - DENIS - GAGNOT - JULIEN-RAOULT  
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - MORIZET - REYMONDON – ROCHETTE

Absents excusés : MMES CODATO - LAUSSEL – MARTINELLO  
M. MONTCHAUD - ROUX

Absents non excusés :

Ont donné pouvoir : M. ROUX à MME JULIEN-RAOULT  
MME LAUSSEL à M. MAZZINI

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. ROCHETTE.

**OBJET**

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE PAR LE CNPE DE CRUAS-MEYSSE, SUR LE PROJET D'EXPERTISE D'UN GÉNÉRATEUR DE VAPEUR DANS LE BÂTIMENT D'ENTREPOSAGE DES GÉNÉRATEURS DE VAPEURS DU CNPE DE CRUAS-MEYSSE SUR LA COMMUNE DE MEYSSE**

M. Le Maire informe que la centrale nucléaire de production d'électricité de Cruas-Meyssse a déposé auprès de l'autorité de sûreté nucléaire, une demande d'autorisation environnementale, en vue d'un projet d'expertise d'un générateur de vapeur dans le bâtiment d'entreposage des générateurs de vapeurs de la centrale, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, sur la commune de Meyssse.

Une enquête relative à cette demande a eu lieu du mardi 10 novembre 2020 au vendredi 27 novembre 2020 inclus, à la mairie de Meyssse, siège de l'enquête, où le commissaire enquêteur a assuré trois permanences en mairie de Meyssse.

L'avis d'enquête publique a été affiché en mairie le 20 octobre 2020.

Le dossier et le registre d'enquête étaient disponibles à la Mairie de Meyssse aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier était également mis en ligne, pendant toute la durée de l'enquête, sur le site internet des services de l'État en Ardèche à l'adresse [www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr), rubrique politiques publiques, environnement risques naturels et technologiques, installations classées, enquêtes publiques en cours.

M. le Maire invite le Conseil Municipal à formuler un avis sur ce projet

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

**- DÉCIDE :** de donner un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par le CNPE Cruas-Meyssse, sur le projet d'expertise d'un générateur de vapeur dans le bâtiment d'entreposage des générateurs de vapeurs du CNPE de Cruas-Meyssse sur la commune de Meyssse.

Délibération votée à l'unanimité.

Ont signé les membres présents :

MMES CHAUSSIGNANT - DENIS - GAGNOT - JULIEN-RAOULT  
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE

Par procuration : MME JULIEN-RAOULT pour M. ROUX  
M. MAZZINI pour MME LAUSSEL

SIGNATURES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL,

Fait et délibéré à Meyssse, les jour, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 4 décembre 2020

Affiché le 4 décembre 2020  
Pour copie conforme

Le Maire,  
  
